

LE NOUVEL ESSOR D'ERQUY

10 impasse du Rocher-Morieux • 22430 Erquy
lenouvelessor@free.fr • <http://nouvelessor.canalblog.com>

Promouvoir et défendre Erquy et ses habitants

Veiller à la qualité de la vie à Erquy : travail, habitat, loisir

Favoriser l'élan démocratique, développer l'expression citoyenne

Informier, dialoguer, discuter, débattre sur les sujets liés à Erquy

Erquy le 8 décembre 2007

Madame Christiane LEMASSON
Maire d'ERQUY

Madame Le Maire

A l'issue de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2007, l'adjoint chargé des affaires sociales et vice président du SIVU gestionnaire du foyer logement commun aux communes d' Erquy, de Fréhel et Plévenon, a fait une déclaration selon laquelle les comptes du foyer présentent un déficit de 330000€. Cette annonce est extrêmement grave.

Depuis le changement de président du conseil d'administration, l'information circulait selon laquelle les comptes du foyer n'étaient pas équilibrés et que de sérieux problèmes de gestion touchant au bien être des résidents se posaient. Nous sommes surpris que votre attention n'ait pas été attirée et que le conseil municipal n'ait pas cherché à savoir ce qui se passait, contribuant ainsi à la dégradation de la situation. Peut-on sérieusement penser que le vice président du SIVU n'en savait rien ? Nous ne le croyons pas.

Il est choquant qu'il faille lire la presse pour avoir quelques informations sur la dégradation de la situation depuis deux ans. Circonstance aggravante les commentaires contradictoires se succèdent aussi bien sur le montant de la dette que sur les causes de cette situation. Cela crée inquiétudes et interrogations chez nos concitoyens qui de plus redoutent les conséquences négatives pour les résidents et l'avenir du foyer logement.

Seules deux choses sont claires. Les dettes sont à la charge des communes membres du SIVU et donc des contribuables quoique l'on en dise ! Le passage en EHPAD est une fois de plus retardé jusqu'à apurement des comptes.

Quelles mesures comptez vous prendre face à cette situation catastrophique ?

Il ne suffit pas de dire que les impôts locaux n'augmenteront pas. Les rhéginéens doivent connaître les causes de ce désastre. Quelles vont être les conséquences quant au statut du foyer, quant au bien être des résidents et quand aux conséquences pour les finances de la commune ?

Un audit permettant d'établir le montant exact du déficit, ses causes, les circonstances qui l'ont engendré doit être réalisé dans les plus brefs délais ainsi que l'ont déjà demandé lors de la réunion du conseil municipal les conseillers de l'opposition.

Par ailleurs s'agissant de la gestion du foyer et des répercussions sur le bien être des résidents dont font état tant la presse que les familles de certains résidents, il est temps qu'une enquête soit demandée aux services des affaires sanitaires et sociales de l'Etat et du Conseil général.

Madame le maire, vous savez très bien que le vieillissement de la population de notre commune va devoir trouver des solutions adaptées à l'ampleur de cette évolution inéluctable. Ce que nous avons appris ces dernières semaines augure très mal de la façon dont tout cela sera géré.

Nous attendons de vous que vous preniez vos responsabilités, que les décisions du conseil municipal fassent l'objet de la transparence la plus grande et que la population d'Erquy soit informée.

Les membres du bureau : Pierre PELAN, Nadine ETIENNE, Olga LEGARS, Loïck LEGUEN, Jean Paul LOLIVE.